

## **Balade naturaliste sur la petite ceinture du 15<sup>e</sup> avec Jacky Libaud le mercredi 11 juin 2025 à 14h30**

Après la création des premières gares et la construction de fortifications autour de Paris sous Louis Philippe, il fût décidé la construction d'une voie de chemin de fer pour approvisionner rapidement les fortifications en soldats et en armes en cas d'attaque. Cette voie ferrée de 36 km de long, s'ouvrit ensuite aux voyageurs, pour qui l'on construisit 29 petites gares ponctuant le trajet, de longs tunnels .



Devenue un corridor écologique propice aux déplacements de la faune et la flore, la petite ceinture est en théorie interdite au public et plusieurs tronçons sont entretenus par des structures d'insertion liées à l'activité économique.

Les promeneurs peuvent désormais déambuler sur certaines parties et le tronçon du 15<sup>ème</sup> devrait relier à terme le parc Georges Brassens et le parc André Citroën. C'est un lieu de déplacement nocturne des renards, fouines, hérissons ou crapauds.

**Participation aux frais : 12,00 €**

***Retrouvons-nous sur le pont surplombant la petite ceinture, face au 101 rue Olivier de Serres, station porte de Versailles, ligne 12.***

**Coupon-Réponse : Balade sur la Petite Ceinture le mercredi 11 juin 2025 à 14h30**

Merci de vous inscrire dès à présent sur le site Sté d'Horticulture Clamart ou de poster ce coupon-réponse accompagné du chèque, à l'adresse suivante : *Sté Régionale d'Horticulture Maison des Associations 13 bis rue de Bièvres 92140 Clamart* avant le 15/05/2025  
Seules les inscriptions accompagnées du règlement seront prises en compte

Nom et prénom ..... Accompagné de .....

Adresse.....

Tel..... Email

.....=.....

Date..... Participation.....X .....= .....